



RENTRÉE SCOLAIRE 2022-2023

1^{re} à 6^e année

Chers parents,

La rentrée des élèves se fera le lundi 29 août, dans la cour d'école. Il est important de noter que les 29 et 30 août seront des demi-journées d'école (de 7h45 à 10h15). Le service de garde sera ouvert jusqu'à 17h55, si votre enfant y est inscrit.

Veuillez prendre connaissance des documents joints à ce courriel.

À noter que le jeudi l'école termine à 11h25.

Début des cours : 7h45

Fin de cours : 15h45

Dîner : 11h25 à 12h40

Dans la présente lettre, nous vous informons des étapes qu'il vous reste à faire d'ici là...

1^{re} étape : **Acheter les effets scolaires de votre enfant**

Vous pouvez consulter [le lien suivant](#) afin de trouver la liste des effets scolaires de votre enfant.

Veuillez svp vous assurer que les effets scolaires de votre enfant sont dûment identifiés.

2^e étape : **Inscrire votre enfant au service de garde ou au service de dîner**

- a- Avez-vous besoin du service de garde les demi-pédagogiques le 29 et 30 août ?
- b- Et pour le reste de l'année ?

Si ce n'est pas déjà fait, veuillez communiquer avec le service de garde pour inscrire votre enfant au service de dîner ou au service de garde, en composant le (514) 765-7600 poste 2.



3^e étape : **Payer la facture pour les frais scolaires 2022-2023**

La facture-école vous sera acheminée dès que tous les prix seront connus. Ce paiement pourra être fait par [Internet](#) ou en argent comptant **directement au secrétariat**. Nous vous prions de prévoir le montant exact, car nous n'avons pas de monnaie.

4^e étape : **Rencontre des parents et Assemblée générale des parents**

Le titulaire de votre enfant sera disponible pour vous rencontrer et vous présenter le fonctionnement de sa classe, selon le calendrier suivant.

De plus, il ne faudra pas manquer l'Assemblée générale des parents, car c'est lors de courte réunion que seront élus vos représentants sur le Conseil d'établissement de l'école.

Rencontre de parents

31 août – 2^e année

6 septembre – 1^{re} année

7 septembre – préscolaire, 3^e et 4^e année

7 septembre - Assemblée générale des parents

14 septembre - 5^e et 6^e année



HORAIRE (IMPORTANT)

Veuillez compléter et remettre à l'enseignant(e) de votre enfant **le 29 août 2022**.

Nom de l'enfant : _____

**Veuillez nous indiquer où ira votre enfant après l'école.
Cette information est très importante.**

	29 août 2022	30 août 2022	À partir du 31 août 2022
AM	École de 7h45 à 10h15	École de 7h45 à 10h15	École – horaire régulier
PM	Congé ou Service de garde	Congé ou Service de garde	École

Après l'école :

- ☐ Mon enfant est inscrit au service de garde et ira au service de garde.
- ☐ Mon enfant marchera seul à la maison.
- ☐ Moi ou une autre personne viendra chercher l'enfant (veuillez svp spécifier) :

• Nom de la personne : _____

• Lien à l'élève (parent, sœur, frère, voisin(e), ...) : _____

☐ Ces informations s'appliquent seulement pour la demi-journée du 29 août 2022.

☐ Ces informations s'appliquent jusqu'à la fin de l'année scolaire (ou jusqu'à avis contraire).

Signature du parent : _____

() père () mère () tuteur